

A l'attention de Madame Nelly Rizzo,

Madame,

L'élection des parents d'élèves se déroulera les [8 et 9 octobre](#) prochains, selon des modalités définies par le ministère pour l'ensemble des écoles.

Cette année encore, le vote par correspondance est encouragé et nous savons que de plus en plus de parents utilisent cette modalité.

Les directeurs sauront cette année encore, avec en appui des parents d'élèves responsables et éclairés, organiser ce temps fort de notre démocratie scolaire.

Les inspecteurs remplaceront les directeurs dans la limite de leurs moyens de remplacements, sans que cela ne conduise à des libérations de classes.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Valérie BAGLIN-LE GOFF  
Inspectrice d'Académie,  
Directrice Académique des Services de l'Education Nationale

Direction des Services Départementaux  
de l'Education Nationale de Loir-et-Cher  
1, avenue de la Butte - CS 94317  
41043 BLOIS CEDEX  
Tél. : [02-34-03-90-22](tel:02-34-03-90-22) / Mail : [ce.cab41@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.cab41@ac-orleans-tours.fr)